

# BUDGET 2018

## TAUX DE TAXES ET TARIFICATIONS EN VIGUEUR POUR 2018

DESCRIPTION	TAUX (\$)	
<b><u>TAUX DE TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</u></b>		
Taxe foncière générale (catégorie résiduelle)	0,7000	du 100 \$ d'évaluation
Terrains vagues desservis (réseau aqueduc/égouts non construit)	1,0500	du 100 \$ d'évaluation
Taxe sur les immeubles non résidentiels (commerces)	1,1800	du 100 \$ d'évaluation
Taxe sur les immeubles industriels	1,5300	du 100 \$ d'évaluation
Immeubles de six (6) logements ou plus	0,7700	du 100 \$ d'évaluation
Exploitations agricoles enregistrées (E.A.E.)	0,7000	du 100 \$ d'évaluation
<b><u>TAXES SPÉCIALES SUR LA VALEUR FONCIÈRE</u></b>		
Taxe spéciale – Sûreté du Québec	0,0999	du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale – remb. Contestation évaluation	0,0133	du 100 \$ d'évaluation
<b><u>TARIFICATION POUR SERVICES MUNICIPAUX (RÉSIDENTIELS)- MONTANT FIXE PAR UNITÉ DE LOGEMENT</u></b>		
Eau et égouts	249,00	par unité de logement
Gestion des déchets – ordures	181,00	par unité de logement
Gestion des déchets – ordures (Résidence secondaire)	106,00	par unité de logement
Collecte sélective - bacs bleus	20,00	par unité de logement
Collecte sélective – bacs bleus (Résidence secondaire)	12,00	par unité de logement
<b><u>AUTRES TAXES ET MODES DE TARIFICATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX</u></b>		
<b><u>Taxe de secteur</u></b>		
Taxe spéciale des Chutes *	0,0820	du 100 \$ d'évaluation
Taxe spéciale améliorations locales (Secteur urbain) *	0,0820	du 100 \$ d'évaluation
* (Règl. 96-19, 2004-01, 2005-13, 2007-07, 2007-08, 2008-09, 2008-10, 2010-01, 2010-06, 2010-09, 2012-02, 2013-05, 2016-01)		
<b><u>Services municipaux</u></b>		
Eau — Rang Ouest, Parties Rg 5, Rg Double, Rg 9 et Rg Est nord	130,00	par unité de logement
Eau — Secteur St-Léonard	180,00	par unité de logement
Eau – Secteur Rang Est (sud)	290,00	par unité de logement
<b><u>Tarification vidange des bassins d'épuration et fosses septiques</u></b>		
Taxe spéciale – réserve vidange des bassins d'épuration	15,00	par unité de logement
Vidange fosse septique de rétention – résidence permanente	45,00	par année
Vidange fosse septique de rétention – résidence saisonnière	22,50	par année
<b><u>Autres</u></b>		
Licence pour chien	20,00	par chien
Licence pour chat	20,00	par chat
Location d'un terrain dans le parc des maisons mobiles	500,00	par année
Taux d'intérêt	12 %	annuel